CANADA
MRC de L'Islet - Province de Québec
MUNICIPALITÉ DE ST-CYRILLE DE LESSARD

Avis public d'élection
Vote par correspondance

Municipalité : De St-Cyrille-de-Lessard **Date du scrutin :** 2025-11-02

Par cet avis public, LOICK ODON S. AHOUANSOU président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
Poste de mairesse ou maire
Poste de conseillère ou conseiller 1
Poste de conseillère ou conseiller 2
Poste de conseillère ou conseiller 3
Poste de conseillère ou conseiller 4
Poste de conseillère ou conseiller 5
Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection aux jours et aux heures suivants.

Du 19 SEPTEMBRE 2025 au 3 OCTOBRE 2025

Horaire

Mardi	De 8:00 à 12:00	De 13:30 à 16:30
Jeudi	De 8:00 à 12:00	De 13:30 à 16:30
Vendredi	De 8:00 à 12:00	De 13:30 à 16:30

Attention : le vendredi 3 octobre 2025 le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025 de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 octobre 2025 à votre président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

SMC-1 (25-08)
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99, 174 et 175.
Règlement sur le vote par correspondance, art. 5

4. **Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.**

   Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande au président d'élection au plus tard le 21 octobre 2025.

   Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 22 octobre 2025.

   Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec le président d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

   Les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : **M. Pierre Beauregard**

6. Vous pouvez joindre le président d'élection ou le secrétaire d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

   Président d'élection
   Adresse : 282 Principale, St-Cyrille-de-Lessard
   Téléphone : 418 247-5186

   Secretaire d`élection
   Adresse : 282 Principale, St-Cyrille-de-Lessard
   Téléphone : 418 247-5186

Signature

St-Cyrille-de-Lessard, Date 16 septembre 2025

LOICK ODON S. AHOUANSOU

Président d'élection